



Attestation de supervision : TEC-C

-Renouvellement de certification-

La superviseure ou le superviseur et la ou le TEC-C doivent revoir ensemble les exigences de supervision continue pour s'assurer que tous les critères de supervision ont été remplis.

Instructions

Cette attestation doit être complétée une fois par an par la superviseure ou le superviseur pour attester de la supervision continue de la ou du TEC-C. Le temps consacré aux réunions de supervision doit être d'au moins le nombre d'heures de supervision requis pour la ou le TEC-C en fonction de chaque mois de prestation de service.

Information de la superviseure ou du superviseur et de la supervisée ou du supervisé

Superviseure / Superviseur
Nom : _____
Certification : _____
Numéro de certification : _____

TEC-C
Nom : _____
Numéro de certification : _____

En signant ci-dessous, j'atteste par la présente que :

- Les informations présentées sur cette attestation sont véridiques et exactes
- La supervisée ou le supervisé a effectué sa supervision continue pour l'année _____ sous ma supervision conformément à toutes les normes d'expérience pertinentes, y compris, mais sans s'y limiter :
 - 5% des heures d'interventions de la ou du TEC-C
 - Au moins 2 supervisions chaque mois travaillé
 - Au moins 1 supervision individuelle chaque mois travaillé
 - Au moins 2 observations chaque mois travaillé, la durée des observations dépassent 50% du temps total de supervision
 - Tous les items du suivi des compétences ont été validés
- La supervision a été organisée afin d'assurer la formation continue de la ou du TEC-C et le maintien de tous les items indiqués dans la checklist des compétences TEC-C.
- Un contrat de supervision a été signé
- La documentation de la supervision est conforme aux exigences de l'ONPAC

Date _____

Signature de la superviseure ou du superviseur

Date _____

Signature de la ou du TEC-C

Les deux parties doivent conserver une copie de cette attestation pendant au moins 1 an suivant le renouvellement de l'adhésion en tant que membre certifié de l'année en cours.